

Lire sur le site : <https://www.alle-menschen.ch/https-www-alle-menschen-ch-updates/>

### **Assemblée générale 2026**

**Voies d'évacuation insuffisantes au centre de retour de Bienne**

**Procès-verbal de la séance du Conseil de ville**

**Durcissement des règles d'admission dans les centres d'hébergement d'urgence**

**La Suisse et l'Empire de Perse**

**L'Espagne régularise plus d'un demi-million d'immigrés**

**Travail des bénévoles**

**Le nouveau règlement sur la participation de la population de Bienne**

**Personnes hébergées dans les centres de « retour » bernois**

## **Assemblée générale 2026**

L'assemblée générale 2026 de notre association aura lieu le jeudi 12 mars 2026 à 17h30 dans la salle de réunion à la Maison Farel, Quai du Haut 12, Bienne. Les invités sont les bienvenus. Merci de vous inscrire à [info@alle-menschen.ch](mailto:info@alle-menschen.ch)

Le rapport annuel 2025 est disponible sur <https://www.alle-menschen.ch/https-www-alle-menschen-ch-updates/>. Il doit encore être approuvé par l'AG.

## **Voies d'évacuation insuffisantes au centre de retour de Bienne**

Nos recommandations concernant l'insuffisance des voies d'évacuation au centre de retour situé au Quai du Bas 30 n'ont pas été prises très au sérieux. La ville a tout de même répondu ; son message se limite à affirmer que le problème est du ressort des autorités cantonales. Celles-ci n'ont pas répondu.

Le journal « Der Bund » a lu notre e-mail d'information n° 46 et en a fait un article.

<https://www.alle-menschen.ch/https-www-alle-menschen-ch-updates/>

« Il faudrait développer et imposer une attitude qui permette de signaler les dysfonctionnements susceptibles d'entraîner des accidents sans que ces avertissements soient immédiatement considérés comme des critiques injustifiées. C'est une tâche difficile, d'autant plus que la récompense consiste, dans le meilleur des cas, à ce que ce dont on a mis en garde, ne se produise pas. ... », écrit Stephan Wehowsky (traduction).

<https://www.journal21.ch/artikel/der-menschliche-faktor>

## Procès-verbal de la séance du Conseil de ville

Le procès-verbal de la séance du Conseil de ville consacrée au centre de retour de Bienne est enfin disponible.

Lors de la discussion du 19 novembre 2025, la conseillère de ville Anna Cacciabue a déclaré :  
« La politique ne doit pas fonctionner selon le principe *loin des yeux, loin du cœur et pas de notre compétence, pas de notre intérêt*. **Ce n'est peut-être pas de notre compétence, mais c'est de notre responsabilité.** »

Les autres prises de parole, la motion de la conseillère municipale responsable et la décision sont disponibles ici : [https://www.biel-bienne.ch/public/upload/assets/37640/22%20vom%2019.%20November%202025\\_GV.pdf?p=2](https://www.biel-bienne.ch/public/upload/assets/37640/22%20vom%2019.%20November%202025_GV.pdf?p=2) , voir pages 35 à 41.

## Durcissement des règles d'admission dans les centres d'hébergement d'urgence

Une pétition a été lancée contre cette mesure.

Toute personne, indépendamment de son âge, de sa nationalité, de son permis de séjour, ou de son domicile peut signer une pétition.

<https://act.campax.org/petitions/non-au-durcissement-des-regles-d-accueil-dans-les-foyers-d-urgence-du-canton-de-berne?source=deutsch&bucket=deutsch>

## La Suisse et l'Empire de Perse

En 2022, nous avons informé qu'un avocat s'était penché en détail sur le droit familial iranien dans le cadre d'une affaire concernant une famille iranienne en fuite. Intrigués, nous avons mené notre petite enquête. Nous avons découvert ceci : en 1934, le Conseil fédéral avait conclu un accord d'établissement avec « l'Empire de Perse ». Selon cet accord, les Iraniens sont soumis au droit de la famille de leur pays d'origine.

[https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/51/415\\_427\\_511/fr](https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/51/415_427_511/fr)

Cela signifie par exemple, dans le cas d'un divorce – qui ne peut être demandé que par le père : « La mère a la garde des enfants des deux sexes pendant les deux premières années de leur vie, puis, jusqu'à l'âge de sept ans, uniquement celle des filles. Le père se voit attribuer la garde des enfants de sexe masculin à partir de leur deuxième année et des enfants de sexe féminin après l'âge de sept ans. » Même s'ils résident en Suisse.

Le code civil iranien a eu un impact certain en Suisse, par exemple ici :

[https://www.bger.ch/ext/eurospider/live/de/php/aza/http/index.php?highlight\\_docid=aza%3A%2F%2F27-12-2001-5P-324-2001&%20lang=de&type=show\\_document&zoom=YES&](https://www.bger.ch/ext/eurospider/live/de/php/aza/http/index.php?highlight_docid=aza%3A%2F%2F27-12-2001-5P-324-2001&%20lang=de&type=show_document&zoom=YES&)

Nous avons contacté des politiciens et la NZZ a publié un article à ce sujet (le 27 novembre 2022). Résultat, en 2026 : « Pour les Iraniens et Iraniennes vivant en Suisse, le droit suisse

devra désormais s'appliquer en matière de droit des personnes, de droit de la famille et de droit successoral. » <https://www.news.admin.ch/fr/newsb/OVfy0Gmq3EpE3DkBmQlfx>

## L'Espagne régularise plus d'un demi-million d'immigrés

L'Espagne lance une procédure extraordinaire de régularisation pour les étrangers qui vivent déjà dans le pays. Cette mesure vise à garantir leurs droits et à instaurer la sécurité juridique. « Lorsque la réalité sociale devance la bureaucratie, il incombe à un État responsable de veiller à l'ordre public plutôt que de détourner le regard », a déclaré la ministre compétente. Toutes les personnes ainsi régularisées sont autorisées à travailler, ont accès au système de santé public et peuvent s'inscrire à la sécurité sociale. On estime à plus d'un demi-million le nombre de personnes concernées.

<https://www.inclusion.gob.es/w/el-gobierno-inicia-los-tramites-de-un-proceso-de-regularizacion-extraordinaria-para-integrar-a-personas-extranjeras-que-ya-viven-en-espana>

<https://www.infomigrants.net/en/post/69473/spain-mass-regularization-of-migrants-set-to-start>

[https://www.letemps.ch/monde/europe/l-espagne-va-adopter-un-plan-de-regularisation-de-sans-papiers-qui-pourrait-beneficier-a-500-000-personnes?utm\\_medium=partage-social&utm\\_source=mail](https://www.letemps.ch/monde/europe/l-espagne-va-adopter-un-plan-de-regularisation-de-sans-papiers-qui-pourrait-beneficier-a-500-000-personnes?utm_medium=partage-social&utm_source=mail)

## Travail des bénévoles

Organisation d'excursions

Accompagnement de familles à Famiplus

Distribution de cartes Caritas

Inscription de trois enfants à l'école à journée continue et à la cantine scolaire

Remise d'une copie de sauvegarde de l'ensemble de nos 13 000 documents aux Archives Sociales Suisses

Voies d'évacuation jugées insuffisantes dans le centre de Bienne

Suivi des histoires des réfugiés

Remise d'abonnements demi-tarif, de cartes juniors et de cartes multi-courses

Sortie au cinéma avec quelques enfants

Clôture des comptes annuels, remis pour contrôle au réviseur

Organisation de poussettes pour enfants

Fourniture d'ordinateurs portables, téléphones portables et tablettes

Réponse aux demandes des médias

Fourniture de machines à coudre

Orientation des personnes nouvellement légalisées : tout ce qui les attend désormais et c'est complexe !

Visite au Paradlce avec les enfants

Faire connaître les InfoQuartiers de Bienne et Haus pour Bienne

Rédaction de rapports pour les grands contributeurs financiers et formulation de nouvelles demandes

Remerciements pour les dons - encore une fois, **merci beaucoup !**

Rencontres avec des personnes formidables, issues de nombreuses cultures

Étude de documents

Collecte et remise de nombreux vêtements et chaussures

Secours d'hiver : aucune demande effectuée. Il ne verse rien aux personnes sans papiers.

Efforts pour répondre aux demandes de nombreux réfugiés

Inscription des jeunes à la 12e année scolaire (APP). Cela ne peut se faire que par voie électronique. Difficile pour les personnes sans papiers.

Accompagnement de deux personnes au Service pour la jeunesse

## Le nouveau règlement sur la participation de la population de Bienne

Nous avons pris position sur le règlement de participation de la Ville de Bienne : nous saluons la demande de création d'un conseil des étrangers, d'un conseil de la population et d'un parlement des enfants. Les termes « population », « habitants », « personne », « domicile » doivent désigner toutes les personnes se trouvant sur le territoire de la commune de Bienne. La participation du tiers de la population biennoise, jusqu'à présent largement exclu, suppose que l'accès soit simple : langues faciles, même sans papiers d'identité et sans moyens électroniques.

## Personnes hébergées dans les centres de « retour » bernois

|                         | m          | f          | Total      |
|-------------------------|------------|------------|------------|
| Familles monoparentales | 7          | 20         | 27         |
| Familles                | 66         | 74         | 140        |
| Couples                 | 5          | 6          | 11         |
| Personnes seules        | 203        | 46         | 249        |
| <b>Total</b>            | <b>281</b> | <b>146</b> | <b>427</b> |
| <b>Dont enfants</b>     |            |            | <b>84</b>  |

Situation au 1er janvier 2026

Le tableau indique toujours le nombre de personnes individuelles. Par exemple, 140 personnes vivent en familles dans les centres de retour et 27 autres dans des familles monoparentales.

Les familles comprennent également les enfants déjà majeurs.

Onze personnes vivent en couple dans les centres de retour. Une personne est en couple, mais le/la partenaire ne vit pas dans un centre de retour.

Les centres de retour d'Aarwangen, Bienne et Enggistein sont conçus pour les familles, les familles monoparentales, les couples et les femmes seules, tandis que les centres de retour de Büren, Gampelen et Konolfingen sont exclusivement destinés aux hommes seuls.